



Rostrenen, un patrimoine tourné vers l'avenir !



Travaux : programmes en cours p.32

Associations : zoom sur les résultats sportifs p.27

Urbanisme : les démarches à suivre pour vos travaux p.12

3

ÉDITO

4

RETOUR EN IMAGES

11

AFFAIRES SOCIALES
SANTÉ, SENIORS
& SOLIDARITÉS

12

VIE MUNICIPALE

18

AGENDA

20

E BREZHONEG

21

LE BRETON
AU QUOTIDIEN
À ROSTRENEN

23

VIE ÉCONOMIQUE

24

TERRITOIRES

25

CONCERTATION,
ENFANCE-JEUNESSE,
TOURISME
& TRANSITIONS

26

HABITAT, SPORTS
& INFORMATION-
COMMUNICATION

30

VIE ASSOCIATIVE,
ÉVÉNEMENTIELLE,
FESTIVE
& CULTURELLE

32

AFFAIRES
TECHNIQUES,
MOBILITÉS, ESPACES
PUBLICS & ÉNERGIES

38

EXPRESSIONS

40

LUMIÈRE SUR...

Bulletin municipal, Rostrenn n°41 • Publication : Mairie de Rostrenen, 6 rue Joseph Pennec 22110 Rostrenen - 02 96 57 42 00 - www.rostrenn.bzh
Traduction bretonne : Mairie de Rostrenen & Office public de la langue bretonne • **Photographie en couverture et en éditorial :**
Fañch Galivel – Tous droits réservés • **Conception :** Breizh tandem • **Impression :** Imprimerie du Centre Bretagne

ROSTRENEN SUR LES RÉSEAUX ✧ ROSTRENN WAR AR ROUEDADOÙ



Un nouveau site pour l'Office de Tourisme du Kreiz Breizh

Plus rapide, plus simple, plus sécurisé et plus attractif, vitrine dynamique du territoire, le nouveau site met en avant les atouts du Kreiz Breizh, les professionnels du territoire et s'adresse aussi bien aux touristes qu'aux habitants-es.

www.tourismekreizbreizh.bzh

Suivez-nous sur Facebook® !



Scannez ce code avec l'appareil photo d'un smartphone pour accéder directement à la page officielle de la Mairie de Rostrenen.



Inscrivez-vous à l'infolettre mensuelle & gratuite !

www.rostrenn.bzh



Chaque mois, recevez l'actualité de Rostrenen directement dans votre boîte aux lettres électronique.



Mardi 30 septembre 2025
Visites inaugurales du nouvel
Office de Tourisme du Kreiz
Breizh et du nouveau
tiers-lieu « Nénuphare »
après travaux
de réhabilitation
des anciennes poterie
et mairie, en centre-ville
de Rostrenen.

« L'avenir de notre territoire dépendra de son esprit d'équipe et de sa cohésion, des valeurs collectives indispensables... »

Chères Rostrenoises, chers Rostrenois,

« Miz Du... le bien-nommé !

Cette année, le « mois noir » tient d'un millésime au goût bien amer, voire franchement morose dans notre Pays.

L'instabilité et l'inquiétude pèsent sur nos vies et nos activités, ternissent le moral des jeunes et moins jeunes, alors que les querelles et le manque grandissant de lucidité au plus haut niveau de l'État font perdre le Nord à la boussole de l'intérêt général, qui devrait rester prioritaire face aux crises qui heurtent le quotidien des plus fragiles d'entre nous.

Intérêts personnels, manipulations et commentaires malveillants, bienvenue au grand bal de la mauvaise foi... mais aucun problème ne peut être durablement réglé ainsi car aucune solution juste ne se construit sans écoute, cohérence ni concertation.

La scène nationale affiche un spectacle si néfaste pour notre démocratie que voilà bien tout ce dont nous ne devons pas nous inspirer ici, pour continuer à travailler afin d'améliorer notre vie quotidienne, l'attractivité et le développement du Kreiz Breizh.

Mairie, Communauté de communes, entreprises, commerces, associations, services, habitantes et habitants... c'est ce vers quoi nous devons continuer de nous engager pour faire vivre Rostrenen, ensemble.

Bien sûr, l'avenir de notre territoire dépendra de son esprit d'équipe et de sa cohésion, des valeurs collectives indispensables pour garder le cap d'une ville dynamique et vivante, même face aux difficultés.

Il en va de notre responsabilité. »

Guillaume Robic
Maire de Rostrenen

✶ Rostrennadezed Kaezh, Rostrenniz Kaezh,

« Miz Du... ne zislâr ket e anv !

Ar bloaz-mañ ec'h eo miz Du unan du-pod, ha trist da vat eo ar jeu en hon Bro.

Distabil hag ankenius eo pa laka gwask war hon buhezioù hag hon obererezhioù, gwashaat a ra imor ar re yaouank hag ar re gozh, tra ma zo chikanioù hag un diouer brasoc'h-bras a skiant-vat er penn uhelañ eus ar Stad, ha kement-se zo kaoz ne labourer ket evit mad an holl ken, padal e rankfe tremen da gentañ evit gallout plediñ gant an enkadennoù a sko ar re vreskañ ac'hanomp en o buhez pemdez.

Ober pep hini evit e vad dezhañ e-unan, itrikañ, embann soñjoù trenk, deuet mat oc'h e jabadao ar feiz fall... N'haller ket diluziañ kudennoù da vat ma ne vezer ket prest da selaou, da vont diouzh ar skiant-vat na da gaozeal gant an dud.

Ken spontus evit hon demokratelezh eo ar jeuioù a welomp war al leurenn vroadel ken eo ret dimp amañ ober ar c'hontrol-bev, dimp da zalc'henn da labourat evit gwellaat hon buhez pemdez, reiñ lañs da Greiz-Breizh ha sachañ tud etrezek ennañ.

Ti-kêr, Kumuniezh-kumunioù, embregerezhioù, stalioù, kevredigezhioù, servijoù, tud ar vro... dav eo dimp delc'henn da reiñ bec'h abalamour d'ar bevañ asambles da vout un dra wir e Rostrenn.

Amzer-da-zont hon bro a vo diouzh hon spered skipailh hag ar mod ma vimp a-unan evel-just, rak paneve an talvoudoù stroll-se n'hallimp ket lakaat Rostrenn da vout ur gêr lañs ganti ha birvidik bepred, ha pa vez ret talañ ouzh diaezamantoù memes.

Hon c'harg dimp eo. »

Guillaume Robic
Maer Rostrenn

INFOS MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Mercredi : 8h30 – 12h00 | 14h30 – 17h30
Jeudi : 8h30 – 12h30
Vendredi : 8h30 – 12h00 | 14h30 – 17h00
Samedi : 9h00 – 12h00

Mairie de Rostrenen

6 rue Joseph Pennec
22110 Rostrenen
02 96 57 42 00
contact@ville-rostrenen.bzh
darempred@rostrenn.bzh





27 juin
Jeux & barbecue à Bonen
(Bonen Animations)



28 juin
**Journée Nationale
des Sapeurs-Pompiers**
(SDIS 22 & Mairie de Rostrenen)



29 juin
Kermesse
École Notre-Dame



1^{er} juillet
Colloque « Formation digitale & ruralités »
(Région Bretagne & COB territoire apprenant)



1^{er} juillet
**Passage de « Louis, l'hémophilie,
de la Veine au Canal »**
(Association éponyme)



4 juillet
**Barbecue à la Résidence
autonomie de Cornouaille**
(Centre Communal
d'Action Sociale)



4 juillet
**Vernissage de l'exposition
« Les cités imaginaires »**
(Atelier de l'Arbre Double
& Médiathèque)



6 juillet
Place aux enfants !
(Conseil des Jeunes
& partenaires)



7 juillet
Réunion publique
« Sécurité & Prévention »
(Gendarmerie et Mairie de Rostrenen)



8 juillet
Ouverture des « Mardis Têtués »
(Compagnie des Musiques Têtués)



8 juillet
Inauguration
des panneaux « Breizh 5/5 »
(Association Breizh 5/5 & Mairie de Rostrenen)



8 juillet
Ouverture du Kenleur Tour 2025
(Confédération Kenleur, Kenleur 22, Cercle Celtique & Mairie de Rostrenen)



8 juillet
Réception des travaux
sur les réseaux d'eaux
des rues Marcel Sanguy
& des Martyrs
(SMAEPKBA & Mairie de Rostrenen)



9 juillet
Rostrenn à la plage :
Pont-Croix et Audierne
(Centre Communal d'Action Sociale)



11, 25 juillet
& 1^{er}, 8 & 15 août
Soirées musicales
« À l'abardaez »
(Club Champêtre & Mairie de Rostrenen)



12 juillet
Vote du Budget Participatif
« spécial Bonen »
(Mairie de Rostrenen)



13 juillet
Soirée concerts
« Musiques en Ville »
(Mairie de Rostrenen)



14 juillet
Cérémonie de la Fête nationale
(Mairie de Rostrenen, partenaires
& associations de mémoire)



20 juillet
Concert de Gérard Jaffrès
(Aux petits bonheurs de la vie)



31 juillet
Projection documentaire
« Pour l'honneur de Gaza »
& rencontre avec le réalisateur
Iyad Alastall
(Mairie de Rostrenen)



2 août
Loto
(Rostrenen Football Club)



4 août
Arrivée de la course cycliste
« Kreiz Breizh Élites »
(Kreiz Breizh Élites & partenaires)



12 - 23 août
Pardon de Notre-Dame
du Roncier : « Marchons
dans la joie avec Marie »
(Paroisse de Rostrenen)



14 août
Gouelioù Rostrenn 2025 :
Barzh an Dañs & feu d'artifice
(Cercle Celtique, Confédération Kenleur
& Mairie de Rostrenen)



15 août
Banquet partagé & musical
(Comité Communal
Animations & Événements
& Mairie de Rostrenen)



15 août
Tournoi du 15 août
(Pétanque rostrenoise)



20 août
Rostrenn à la plage :
Paimpol et Plouha
(Centre Communal d'Action Sociale)



27 - 31 août
Festival Fisel
(La Fiselerie)



29 août
FiesTAH aux peupliers
(Terres d'Armor Habitat & Mairie de Rostrenen)



5 septembre
Inauguration
« Les Suites Fisel »
(Les Suites Fisel)



6 septembre
Forum des associations
& des loisirs
(Mairie de Rostrenen, partenaires & associations)



7 septembre
Vide-grenier
(Bonen Animations)



10 septembre
Travaux de réfection
de la voirie communale
(Mairie de Rostrenen & Entreprise SPTP)



12 septembre
Départ du Père Cosme
(Paroisse de Rostrenen)



13 septembre
Vernissage de l'exposition « Empreintes »
de Joris Munier & Guénolé Noirel
à la Chapelle de Lokmaria
(Les Amis de Lokmaria & Mairie de Rostrenen)



13 septembre
Repas des bénévoles
(Société des courses
hippiques de Rostrenen)



16 septembre
**Accueil du Conseil régional
des Jeunes**
(Région Bretagne & Mairie
de Rostrenen)



19 septembre
Opération « Nettoie ta ville ! »
(Conseil des Jeunes, Mairie
de Rostrenen & Communauté
de communes du Kreiz Breizh)



20 septembre
Soirée Concerts
(Rock'n'roll attitude)



20 - 21 septembre
**Journées européennes
du patrimoine**
(Amis de Lokmaria
& Mairie de Rostrenen)



23 septembre
**Pose de la première pierre
du Pôle de Santé de Rostrenen**
(Association Hospitalière
de Bretagne & partenaires)



27 septembre
Match de Top 12 :
Rostrenen - Strasbourg
(Bad'Club Rostrenn)



27 & 28 septembre
Concerts & Animations
(Écluse 150)



28 septembre
Bourse aux vêtements
(Familles Rurales)



30 septembre
« Femmes rurales en action »
(Centre d'Information
sur les Droits des Femmes
et de la Famille - CIDFF)



30 septembre
**Visite des chantiers du nouveau
gymnase et des ateliers au Lycée
des Métiers Rosa Parks**
(Région Bretagne, Mairie
de Rostrenen & Sembreizh)



30 septembre
**Inauguration
de l'hôtel-restaurant-spa
« Jeanne & Jules »**
(Hôtel J&J, entreprises
& partenaires)



30 septembre
**Visite inaugurale du nouvel Office
de Tourisme du Kreiz Breizh, après travaux
de réhabilitation de l'ancienne poterie**
(Mairie de Rostrenen, entreprises & partenaires)



30 septembre
**Visite inaugurale
du nouveau tiers-lieu
Nénuphare,
après travaux de
réhabilitation-extension
de l'ancienne mairie**
(Mairie de Rostrenen,
entreprises & partenaires)



1^{er} octobre
**Rencontre sur les traces du
Matrimoine en Kreiz Breizh**
(Médiathèque,
Arz Amañ & Archives
départementales
des Côtes d'Armor)



3 & 4 octobre
**Inauguration
du Garaj Duro**
(La Fiselerie)



5 octobre
**Repas des Aîné-es
« Chantons toutes et tous en chœur »**
(Centre Communal d'Action Sociale
& Mairie de Rostrenen)



5 octobre
Prix du Centre-Bretagne
(Entente Cycliste Rostrenen)



9 octobre
Journée de sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens
(Pays Centre-Ouest-Bretagne, Communauté de communes du Kreiz Breizh & partenaires)



10 octobre
Anniversaire du GIP Cafés Cultures
(Mairie de Rostrenen, Communauté de communes du Kreiz Breizh & Brizhellañ Bar)



10 au 12 octobre
Les Théâtrales du Kreiz Breizh
(C'hoarzagegoù e Breizh)



18 octobre
Soirée Crêpes
(Rostrenen Football Club)



18 & 19 octobre
Parc de jeux gonflables
(Familles Rurales)



19 octobre
Randonnée
(Bonen Animations)



19 octobre
Coupe départementale de BMX
(Cyclo-Club du Blavet)



19 octobre
Trail « La foulée incendiée »
(Sapeurs- Pompiers de Rostrenen-Plouguernével)



19 octobre
Sortie du livre-album « Les Irlandais de Bretagne » au Garaj Duro
(La Fiselerie & Collectif ARP)

SANTÉ

Mutuelle communale : la consultation continue

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a entamé cet été une consultation de la population au sujet du projet de mutuelle communale, afin de permettre l'accès à une complémentaire santé de qualité, à prix négocié pour les Rostrenois et Rostrenois intéressé-es.

Plus de 40 habitantes et habitants ont déjà signalé leur intérêt pour la démarche et la consultation se poursuit pour préciser les besoins et typologies des personnes et des foyers intéressés.

Par la suite, un comité de pilotage municipal sera constitué pour démarcher plusieurs prestataires et proposer aux personnes volontaires une mutuelle qui soit la plus accessible et efficace possible.

Les Rostrenois-es intéressé-es peuvent remplir le questionnaire (anonyme) disponible à l'accueil de la Mairie jusqu'à la fin de l'année 2025 et sur le site Internet www.rostrenn.bzh.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Confectionnez des Boîtes de Noël solidaires !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le Conseil des Jeunes, Familles Rurales et l'association Don Bosco renouvellent l'opération « Boîtes de Noël solidaires ».

En décembre 2024, plus de 100 boîtes avaient été distribuées aux usagers des associations de solidarité : Croix-Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique et Restos du Cœur.



Comment faire ?

- Glisser dans une boîte à chaussures quelque chose de bon, de chaud, un loisir (livre, jeu), un cadeau personnalisé...
- Sur la boîte emballée, préciser à qui peut être destiné ce cadeau : enfant (tranche d'âge), adulte... ou peu importe !

Déposer les boîtes dans les points de collecte jusqu'au samedi 13 décembre inclus : Écoles primaires, Lycée Rosa Parks, Mairie, Médiathèque ou Ludothèque.



Nouvel an : troisième édition du réveillon solidaire !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) renouvelle l'organisation de cette soirée conviviale pour fêter la nouvelle année, sous la forme d'un repas de réveillon partagé.

Événement ouvert à toutes et tous (entrée gratuite - sur inscription préalable obligatoire), chaque convive y apporte ce qu'il ou elle a à partager pour un buffet collectif (entrée, plat, fromage ou dessert) à déguster, en musique, avec l'ensemble des participant-es.

Les boissons seront, quant à elles, proposées par une buvette associative.

Les dons au CCAS seront possibles durant la soirée.

Le rendez-vous est donné de 19h30 à 01h00, à la salle des fêtes Guillaume-Le-Caroff, sur inscription auprès de l'accueil de la Mairie avant le 30 décembre.



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
02 96 57 42 00
ccas@ville-rostrenen.bzh

URBANISME

La Mairie, étape indispensable avant tous vos travaux !

Les services municipaux constatent régulièrement que de nombreuses procédures obligatoires ne sont pas respectées avant travaux, acquisition, vente, modification de bâtiments...

Permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme, autorisation de travaux, déclaration préalable, permis de construire, permission d'accès sur la voirie... Tous les formulaires d'urbanisme peuvent être téléchargés sur le site www.service-public.fr et le service Urbanisme, en Mairie, vous conseillera au mieux sur les démarches à suivre, en amont.

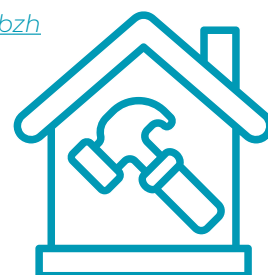
Trop souvent, des propriétaires, locataires, vendeurs ou acheteurs se trouvent dans l'obligation de revenir en arrière dans leurs travaux par manque d'informations, se trouvant de ce fait en non-conformité avec la loi ou le Plan Local d'Urbanisme.

La non-déclaration de travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux et peut empêcher durablement la vente ou l'achat d'un bien immobilier. Les commerces sont aussi soumis à déclaration pour tout changement d'activité et la création ou rénovation d'une enseigne.

Il est donc indispensable de consulter systématiquement les services municipaux avant tout projet immobilier ou de travaux, même mineurs.



Service Urbanisme :
urbanisme@ville-rostrenen.bzh
ou 02 96 57 42 00



Quelles autorisations dois-je solliciter avant de prévoir des travaux ?

	Permis de construire		Déclaration préalable
Maison individuelle	✓		
Extension de maison ou construction d'un garage *	✓	ou	✓
Fenêtre de toit (création ou modification)			✓
Panneaux solaires			✓
Percement, modification ou remplacement d'une ouverture (porte, fenêtre...)			✓
Pose d'un climatiseur			✓
Installation d'une véranda ou couverture d'une terrasse ou carport, pergola... *	✓	ou	✓
Installation de clôture			✓
Piscine *	✓	ou	✓
Ravalement de façade (changement de couleur)			✓
Pose d'un abri de jardin *			✓
De 5 à 20m ²	✓		
Plus de 20m ²			✓
Serre de jardin, bardage, isolation par l'extérieur, transformation d'un garage en pièce de vie... *	✓	ou	✓

* Suivant le type de travaux envisagés, il peut exister des conditions particulières quant à la réalisation de votre projet.
Pour une extension de maison, par exemple, les règles ne sont pas les mêmes si votre projet se situe en zone urbaine ou agricole.

RESSOURCES HUMAINES

Services techniques : Thibaut Le Roy



Auparavant en poste à Kermaria-Sulard, spécialisé en électricité et plomberie, Thibaut Le Roy a rejoint le centre technique municipal au sein du service « Bâtiments & entretien des équipements » pour la maintenance des bâtiments communaux et du domaine public.

Résidence autonomie : Dominique Thiery



Précédemment agente contractuelle dans les services scolaires et techniques, Dominique Thiery officie dorénavant comme maîtresse de maison à la Résidence autonomie de Cornouaille, gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Où & quand ?

Dimanches 15 et 22 mars 2026
Bureaux de vote 1, 2 et 3 :
Salle des fêtes Guillaume-Le-Caroff
Bureau de vote 4 : Salle des fêtes de Bonen

Qui peut voter ?

Tout·e français·e ou ressortissant·e européen·ne âgé·e d'au moins 18 ans la veille de l'élection, jouissant de ses droits civiques, inscrit·e sur les listes électorales et domicilié·e à Rostrenen ou gérant·e ou associé·e d'une entreprise rostrenoise.

Quand & comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Jusqu'au mercredi 4 février 2026 sur le site service-public.fr.

Jusqu'au vendredi 6 février 2026 en Mairie ou par courrier adressé à « Mairie – Service des élections » à l'adresse postale ci-contre.

Quels documents présenter pour voter ?

La carte d'électeur·rice et une pièce d'identité avec photo (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale...).

Comment voter en cas d'absence ?

Vous pouvez établir une procuration en vous rendant à la gendarmerie ou au commissariat de votre domicile. Une procédure en ligne est possible à l'adresse suivante :

<https://www.maprocuration.gouv.fr>.



Mairie de Rostrenen
6 rue Joseph Pennec
02 96 57 42 00
contact@ville-rostrenen.bzh



SÛRETÉ PUBLIQUE

Une gendarmerie de proximité

La brigade de Rostrenen est un service qui vous est ouvert, notamment pour entendre et enregistrer vos signalements, problématiques de sécurité, dépôts de main courante, de plainte ou de procurations.

En complément, le site et l'application « Ma sécurité » :

www.masecurite.interieur.gouv.fr/ vous permettent d'accéder facilement à de nombreux services qui facilitent les liens entre la gendarmerie et la population.



Dialoguez avec un-e gendarme 24h/24

Quelle que soit votre situation, vous pouvez échanger anonymement avec un-e policier-ère ou un-e gendarme, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr>.

En cas d'urgence, appelez le 17 ou le 112.

En cas de difficulté à parler ou entendre, envoyez un SMS au 114 ou consultez le site www.urgence114.fr.



Téléchargez l'application « Ma Sécurité »

« Ma Sécurité » est une application du Ministère de l'Intérieur, accompagnant la population dans ses démarches en ligne et mettant à disposition du grand public des services et numéros utiles, des actualités locales ou thématiques.

Ce guichet unique renforce le contact avec la population et met à disposition du grand public des conseils quotidiens : fraude à la carte bancaire, arnaques, violences, signalements, lutte contre les vitesses excessives ou la maltraitance animale...

L'application permet aussi de communiquer avec un-e policier-ère ou un-e gendarme, 24h/24 et 7j/7.

Référent-e sûreté

La gendarmerie propose des consultations destinées à améliorer la protection de votre habitation toute l'année, y compris en votre présence. Vous pouvez faire intervenir, chez vous ou dans votre commerce, un-e expert-e en sécurité et vidéoprotection qui réalisera une consultation gratuite pour mieux protéger votre logement.



**Gendarmerie
de Rostrenen**
1 rue des
Espaces Verts
02 96 29 00 17

Du lundi au samedi :
8h – 12h & 14h – 18h

Dimanche & jours fériés :
9h – 12h & 15h – 18h

Opération « Tranquillité Seniors »

Pour prévenir l'isolement des personnes âgées, des patrouilles plus régulières peuvent être organisées autour des logements indiqués, avec visites et conseils de prévention. Pour en bénéficier ou inscrire un-e proche, se rendre en gendarmerie ou sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>.

Opération « Tranquillité Vacances »

Pendant toute absence prolongée, vous pouvez inscrire votre domicile à l'opération « Tranquillité vacances ». La gendarmerie se charge alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu-e en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour en bénéficier, s'inscrire en ligne sur <https://demarches.service-public.fr/mademarche/OperationTranquilliteVacances/demarche> ou se rendre à la gendarmerie.

Dépôt de plainte

Dans la majorité des cas, il est possible de porter plainte directement en ligne, sans avoir besoin de se déplacer en gendarmerie. La plainte en ligne est proposée pour les faits d'atteinte aux biens, comme les vols ou les dégradations, dont l'auteur est inconnu :

<https://plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr/>.

VOS ÉLU-ES À VOTRE ÉCOUTE

Délégations & permanences

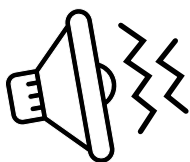
Pour prendre rendez-vous avec les membres de la Municipalité, adressez-vous à l'**accueil de la Mairie** ou utilisez le **formulaire de contact** sur www.rostrenn.bzh en détaillant l'objet de la sollicitation. Vous serez recontacté-e afin de prévoir un temps de rencontre adapté à vos disponibilités et à votre demande.

Lundi	10h - 12h	Julie Cloarec	Affaires générales, Habitat, Sports & Information-Communication
Mardi	09h - 11h	Jeannot Flageul	Vie associative, événementielle, festive & culturelle
Mercredi	10h - 12h	Stellane Breton-Anjot	Concertation, Enfance-Jeunesse, Tourisme & Transitions
	14h - 17h	Christophe Jagu	Affaires techniques, Mobilités, Espaces publics & Énergies
Jeudi	10h - 12h	Marie-Noëlle Sieza	Affaires sociales, Santé, Seniors & Solidarités
Vendredi	10h - 12h	David Roulleau	Budget, Vie économique, Aménagement urbain & rural
Samedi	10h - 12h	Maire ou Adjoint-es	Permanences en mairie

Le Maire reçoit toute la semaine, sur rendez-vous

BON VOISINAGE & BIEN-VIVRE-ENSEMBLE

Des droits... et des devoirs !



Nuisances sonores : comment mieux s'entendre ?

L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 15 mai 2024 portant réglementation des bruits de voisinage précise qu'il « est interdit, de jour comme de nuit, d'émettre, sans nécessité ou par défaut de précautions, des bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé, dans un lieu public ou privé, par leur durée, leur répétition ou leur intensité ».

Sont considérés comme bruits de voisinage : les bruits de comportements des particuliers ou émis par des animaux dont ils ont la charge, les bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs émis par les personnes en charge de ces activités ou par tout matériel utilisé dans le cadre des dites activités.

Par exemple : dispositifs de diffusion sonore, stationnement prolongé de véhicules moteur tournant, cyclomoteurs ou véhicules munis d'un système d'échappement modifié, appareils de ventilation, réfrigération, climatisation ou production d'énergie... Selon l'article R.1337-7 du Code de la santé publique, le tapage diurne ou nocturne est punissable d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.



Tonte & bricolage : après l'heure, c'est plus l'heure !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse, perceuse) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants, par arrêté préfectoral :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

ANIMAUX

Trente millions d'amis... et pas mal de soucis !



Déjections canines

Par mesure d'hygiène et de propreté publique (arrêté municipal du 14 avril 2020), les déjections canines sont strictement interdites sur les voies, trottoirs, espaces verts, aires de jeux et de loisirs. Chaque propriétaire de chien doit procéder au ramassage des déjections canines. 10 bornes de propreté accompagnées de poubelles ont été installées en centre-ville.



Animaux en divagation

Le code rural précise qu'est considéré comme en état de divagation, tout chien ou chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou qui se trouve à plus de 1000 mètres du domicile du ou de la propriétaire sans être sous sa surveillance immédiate.

Tout chat ou chien errant peut être capturé et conduit en fourrière (arrêté municipal du 14 avril 2020), d'où l'importance de l'identification de l'animal. Dès lors, le ou la propriétaire dispose d'un délai de 8 jours pour le récupérer.

Le ou la propriétaire est également responsable en cas d'accident causé par son animal domestique sur la voie publique.



Aboiements

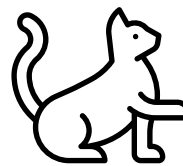
En France, la loi impose que chaque propriétaire de chien fasse en sorte que les aboiements de son animal ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. La répétition et la durée des aboiements, qu'ils soient diurnes ou nocturnes, sont prises en compte pour apprécier s'il y a ou non trouble du voisinage.

Le Code de la santé publique, le Code civil, le Code pénal, le Code des communes, le Code rural, le règlement sanitaire départemental, les règlements locatifs et de copropriétés prévoient des sanctions relatives aux aboiements intempestifs.



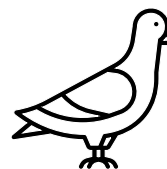
Chiens susceptibles d'être dangereux

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories : chien de garde et de défense (catégorie 2) et chien d'attaque (catégorie 1). La détention d'un chien appartenant à ces catégories est soumise à plusieurs conditions : formation et attestation d'aptitude du ou de la propriétaire, permis de détention, souscription d'une assurance responsabilité civile, identification, évaluation comportementale du chien, etc.



Chats errants

Il est interdit de nourrir les chats errants. Il est conseillé aux propriétaires de chats de les faire stériliser, un couple de chats errants pouvant avoir jusqu'à 25 chatons par an.

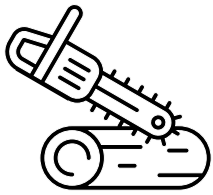


Volatiles nuisibles

Afin de lutter contre leur prolifération, il est rappelé l'obligation de mettre en oeuvre dans tous les bâtiments les mesures indispensables de fermeture de tout élément de toiture ou de tout autre accès permettant l'intrusion de volatiles nuisibles (pigeons...).

PROPRETÉ & ENTRETIEN

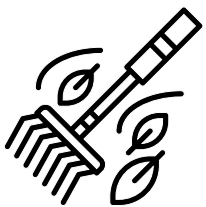
Rappel des bons gestes



Élagage des arbres et entretien des haies

Il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien de ses haies. La responsabilité civile et pénale des particuliers peut être engagée en cas de dommages ou d'accidents.

L'élagage en bord de voie publique et de trottoir permet la bonne conservation des voies, facilite et sécurise la circulation des personnes et des véhicules et limite les dégâts sur les réseaux.



Entretien & désherbage des pieds de murs

Chaque personne (locataire ou propriétaire) est responsable du bon entretien de l'espace communal situé le long de son terrain, immeuble ou maison, notamment des pieds de murs, murets et bordures de trottoir (arrêté municipal de février 2023).

Cette obligation comprend notamment le libre passage des personnes sur les trottoirs, la taille des haies et le désherbage (hors fleurissement) qui doit être régulièrement réalisé par arrachage ou binage car les produits phytosanitaires sont interdits par la loi.



Déchets & Détritus

Par mesure d'hygiène et de propreté publique, il est rappelé que jeter tous types de déchets, même de taille minime, sur la voie publique est interdit. Les déchets encombrants ou toxiques doivent être déposés en déchèterie.

Pour optimiser la collecte des déchets recyclables (emballages en plastique, en carton, en métal, papiers), la Communauté de communes du Kreiz Breizh a distribué des bacs à couvercle jaune aux foyers de Rostrenen desservis par la collecte en porte-à-porte.

Le bac pour les déchets recyclables est à sortir uniquement la veille de la collecte et uniquement s'il est plein.

Les bacs ne doivent pas être laissés sur la voie publique après la collecte et ceux restant sur les trottoirs seront progressivement récupérés.



Brûlage

Le règlement sanitaire départemental (article 84) interdit le brûlage des ordures ménagères. La règle générale est l'interdiction du brûlage en ville, en secteur périurbain et rural, toute l'année. Cette interdiction concerne les particuliers et les professionnels qui peuvent s'exposer à une amende de troisième classe pouvant s'élever au maximum à 450 € (arrêté préfectoral du 25 avril 2023).



Déchèterie
intercommunale
à Rostrenen
PA de la Garenne
02 96 29 24 96
Du lundi au samedi
de 9h à 12h et de
13h30 à 18h



 Du

Décembre

Kerzu

Mercredi 3 décembre

Concert de l'ensemble Saxback
Festival Klasik

Dimanche 7 décembre

Loto
Rostrenen Football Club

Dimanche 7 décembre

Marché de Noël à Bonen
Bonen Animations

Dimanche 7 décembre

Salle de la Fontaine
Troc de plantes
Jardin Biskoul

Du 9 au 24 décembre

Animations commerciales de Noël
La dynamique commerçante
de Rostrenen

Jeudi 12 décembre

Don de sang
Établissement Français du Sang

Samedi 13 décembre

Halle des Sports
du Porzh Moeloù
Rencontre de Top 12 :
Rostrenen - Aix-en-Provence
Bad'Club Rostrenn

Samedi 13 décembre

École publique
Marché de Noël
Association des Parents d'Élèves

Dimanche 14 décembre

Marché de Noël
Action, Justice et Paix

Mardi 16 décembre

École Notre-Dame
Exposition de crèches de Noël

Vendredi 19 décembre

Spectacle en déambulation
en centre-ville « Les Turkey
Sisters chantent Noël »
Mairie de Rostrenen



Du samedi 20 & dimanche 21 décembre

Place du Docteur Raoult
Marché de Noël & feu d'artifice
Mairie de Rostrenen



Samedi 20 décembre

Défi de la rue Le Hir
Athlétisme Sud 22

Mardi 31 décembre

Réveillon solidaire & partagé
Centre Communal d'Action Sociale
(CCAS) & Mairie de Rostrenen



VOUS ORGANISEZ UN ÉVÉNEMENT À ROSTRENN ?

Si vous souhaitez proposer un événement ou une animation pour le prochain bulletin municipal ou la prochaine infolettre, faites parvenir les indications détaillées & les informations nécessaires par courrier électronique à l'adresse : accueil@ville-rostrenen.bzh.

PAROLE À UNE NOUVELLE ASSOCIATION... EN BRETON !

Harpañ : l'alternative rurale pour une autonomie numérique en Centre-Bretagne

« Nous sommes une nouvelle association rostrenoise qui œuvre à la réappropriation locale des outils numériques en formant à leur utilisation et en échangeant autour de leurs enjeux actuels (environnement, vie privée, santé...).

Harpañ signifie aussi bien « appui » que « résistance » car nous proposons une aide numérique humaine et conviviale pour protéger les personnes de l'accaparement progressif par les multinationales du Web de cet outil devenu vital dans notre quotidien.

Notre association dispose de moyens informatiques à Rennes et à Rostrenen et propose des services en ligne, un espace de travail collaboratif (stockage, partage de documents, agenda...) ainsi que des sites Internet (Wordpress).

La proximité de ces équipements permet d'expérimenter un numérique local, décidé et conçu par ses usagers.

Nous prévoyons d'organiser des ateliers et des formations à nos outils, et toute personne intéressée par ce sujet est la bienvenue ! »



contact@harpan.bzh
www.harpan.bzh

KOMZ A RA EUS UR GEVREDIGEZH NEVEZ... E BREZHONEG!

Harpañ : un diskoulm war ar maezioù evit bout emren gant an niverel e Kreiz-Breizh

« Ur gevredigezh nevez omp e Rostrenn. Evit lakaat tud ar vro da vestroniañ an ostilhoù niverel e sikouomp anezhe da zeskiñ ober gante ha lakaat a reomp ar gaoz war an dalc'hoù liammet ouzh an ostilhoù-se hiziv an deiz (an endro, ar vuhez prevez, ar yec'hed...).

Harpañ a dalvez « skor » koulz ha « delc'hen mat » rak kinnig a reomp ur sikour niverel plijus ha tost ouzh an den, evit gwareziñ an dud eus ar beli lakaet tamm-ha-tamm gant embregerezhioù-meur ar Web war ar benveg-se deuet da vout pouezus-tre en hon buhez pemdez.

Hon c'hevredigezh he deus dafar stlenneg e Roazhon hag e Rostrenn ha kinnig a ra servijoù enlinenn, ul lec'h labour stroll (evit miret, kenlodennañ teulioù, aozañ un deiziataer...) ha lec'hiennoù Internet (Wordpress).

An dafar-se tost ouzh an dud a c'hall amprouiñ un ober niverel lec'hel, choajet ha soñjet gant e implijerien.

Emaomp e-sell aozañ atalieroù ha stummadurioù war hon ostilhoù, ha digor eo an nor d'an neb a faot dezhañ goût hiroc'h. »



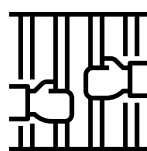
contact@harpan.bzh
www.harpan.bzh



Nos lieux-dits Hon c'hêriadennou

« Roz Avel »

Le nom de ce village de Rostrenen est composé de « Roz » qui signifie « butte » et de « Avel » qui signifie « vent ». Ce nom de lieu est très fréquent en Bretagne et se retrouve parfois associé au moulin à vent comme dans « Roz milin avel ».



Un bulletin, une expression Ur c'hannadig, ur c'hrennlavar

« Kemer patrom war al laeron zo e don ar prizonioù »

Cette expression signifie littéralement « C'est au fond des prisons qu'on prend exemple sur les voleurs » ou, autrement dit en langue française, « Une sanction inadaptée peut aggraver la situation ».

« Brezhoneg amañ ! »



Au quotidien à Rostrenen, comment savoir où il est possible d'entendre ou de parler la langue bretonne ?

La commission extra-municipale « Langue Bretonne » s'est penchée sur la visibilité des locutrices et locuteurs et a abouti à la création d'un autocollant « Brezhoneg amañ ! Ici on vous accueille aussi en langue bretonne ! ».

Cet autocollant, à destination des commerçantes et commerçants, des associations, des services, des entreprises ou des habitantes et des habitants... est disponible gratuitement à l'accueil de la Mairie.

LE PETIT LEXIQUE DU QUOTIDIEN EN BRETON

Exclamations Estlammadelloù

Les chiffres Ar sifrou

 ÇA S'ÉCRIT	 ÇA SE PRONONCE	 ÇA SIGNIFIE
Ma ! Ac'hanta ! Biskoazh kemend-all ! Ma Doue ! Nag ur vezh ! Dreist ! Kabidan !	ma a'hānta 'biskwas kemen'dal ma 'due nag œr ve:s 'drejst ! ka'bi:dān	Bon ! Eh bien ! Incroyable ! Pas possible ! Mon Dieu ! Quelle honte ! Super !
Unan Daou / Div* Tri / Teir* Pevar / Peder* Pemp C'hwec'h Seizh Eizh Nav Dek	'y:nān 'dow diw 'tri: 'tēr 'pe:var 'pe:der 'pemp 'xwex 'sejs ejs 'naw dek	Un Deux Trois Quatre Cinq Six Sept Huit Neuf Dix

***Marque du féminin.** Exemple : div eilenn, teir munutenn, peder eur
(deux secondes, trois minutes, quatre heures)



Le patrimoine Ar glad



ÇA S'ÉCRIT

Savouriezh Breizh
Ar c'hastell
Ar maner
Ar pont
Ar ramparzhioù
Ar vilin
An iliz
An iliz-veur
Ar porzhioù-iliz
Ar porzhioù-bered



ÇA SE PRONONCE

savu'riez 'brejs
ar xastel
ar 'mã:ner
ar 'pönt
ar rãmparzju
ar vi:lin
ãn 'i:lis
an iliz'vø:r
ar pørzju:liz
ar pørzjube:ret



ÇA SIGNIFIE

L'architecture bretonne
Le château
Le manoir
Le pont
Les remparts
Le moulin
L'église
La cathédrale
Les enclos paroissiaux
Les enclos paroissiaux

Ar groaz
Ar c'halvar
Ar chapel
Ar feunteun
Ar sant / ar santez
Ar pardonioù
Ar peulvan
Ar maen-hir
An daol-vaen
An hent-korriganed
An alez toet

ar grwas
ar xalva:r
ar 'fapel
ar 'føntøn
ar 'sãnd / ar 'sãntes
ar pardõnju
ar 'pølvãn
ar mën'hî:r
ãn dɔ:lvën
ãn hënkrigã:nët
ãn 'a:les 'toët

La croix
Le calvaire
La chapelle
La fontaine
Le saint / La sainte
Les pardons
Le menhir
Le menhir
Le dolmen
L'allée couverte
L'allée couverte



Les noms de lieux An anvioù-lec'h

Kêr (Kergrist)
Plou (Plouguernevel)
Lok (Lokmaria)
Lann (Lannuon)
Tre (Tregorn)

kɛ:r (ker'grist)
'plu (plugərnevel)
'lok (logma'ria)
'lãn (lã'nyõn)
'tre: ('tre:gorn)

Ville, village
Paroisse primitive
Lieu consacré
Lieu consacré, monastère
Lieu habité, quartier



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Kleuzenn Mystiq

Kleuzenn, arbre creux en breton, c'est le studio de tatouage de Derv. Mystiq Metal shop, c'est la boutique de Joanna Maeyens (illustratrice) et Léon Guiselin (musicien et directeur de label) dédiée aux arts de la culture metal underground. Le salon-boutique propose tatouages, piercings, objets d'art et d'artisanat. Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 19h.



6 rue de la Marne
06 78 72 69 37
dervarloc@gmail.com



Les Suites Fisel

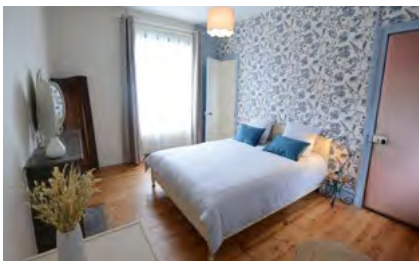


Marina Flageul et Gwendal Le Coz ont ouvert une maison d'hôte. Ils ont rénové une ancienne maison bourgeoise

pour proposer 5 chambres confortables, soigneusement décorées et portant le nom de personnalités historiques du territoire. Plusieurs services sont disponibles : petit déjeuner, wifi illimité, abri à vélo.



37 rue Abbé Gibert
02 96 24 28 61
<https://lessuitesfisel.fr/>



Buuz Breizh

Migaa Batchuluun ouvre un atelier de retouches de couture, un espace de massage de la tête et un salon de thé : boissons, collations et les fameux « buuz », raviolis mongols, à emporter. Horaires d'ouverture : mardi & dimanche de 11h à 16h, mercredi & vendredi de 13h à 18h30, samedi de 10h à 16h.



1 rue de Verdun
06 42 85 12 44



Peinture & Déco de Ludo

Originaire de la région et fort de ses 15 ans d'expérience, Ludovic Rivoallan s'est installé comme peintre en bâtiment. Il effectue des travaux de peinture intérieure et extérieure, ravalement de façade, pose de papier peint, nettoyage de murs, enduits, traitements anti-mousse des toitures.



06 77 35 24 46
ludopeinture22@gmail.com



Fika, le rendez-vous suédois

Isabelle Attard propose des services de traiteur et des formations innovantes autour de l'égalité femmes - hommes et des violences sexistes et sexuelles : ateliers culinaires et sociaux, échanges autour de la confection de gourmandises suédoises. Des formations peuvent être organisées pour des entreprises, associations ou collectivités.



06 58 03 81 94
contact@fika.bzh



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH (CCKB)

Transmission et optimisation des terres agricoles

La CCKB et la Chambre d'agriculture participent à l'expérimentation « Foncier, Installation, Transmission », initiée par le Conseil Régional de Bretagne, qui vise à favoriser la transmission et la pérennité des exploitations agricoles.

Plusieurs actions seront conduites pendant 3 ans sur 13 communes, dont Rostrenen : repérage et accompagnement des cédant-es, accompagnement des exploitant-es souhaitant réaliser des échanges parcellaires afin de consolider et de rendre les exploitations plus attractives.



Chambre d'agriculture
Échange parcellaire : 06 79 07 06 66
Accompagnement à la transmission : 06 47 13 07 41

Plan Intercommunal Urbanisme & Habitat (PLUi-H)

La CCKB s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal & Habitat (PLUi-H), qui servira de plan-guide réglementaire pour l'aménagement du territoire (logement, économie, environnement...).

Tout au long de cette procédure, la population peut faire part de ses observations, propositions et questions :

- par courrier électronique : pluih@cckb.bzh
- par courrier postal en mentionnant « Concertation préalable PLUi-H du Kreiz-Breizh » en objet
- en remplissant en Mairie le « Cahier d'observations et de contributions »

Le projet de PLUi-H sera ensuite soumis à enquête publique, avant son approbation et sa mise en œuvre à l'horizon 2028.



Communauté de communes
du Kreiz Breizh
6 rue Joseph Pennec
02 96 29 18 18
pluih@cckb.bzh



RÉGION BRETAGNE

Une nouvelle ligne BreizhGo relie Rennes et Rostrenen

Depuis septembre 2025, la nouvelle ligne de cars n°229 relie les gares SNCF de Carhaix et Rennes en 2h40, en empruntant la RN164 via les communes de Rostrenen, Loudéac et Plémet.



BreizhGo
02 99 300 300
breizhgo.bzh

ASSOCIATION HOSPITALIÈRE DE BRETAGNE (AHB)

La Maison Des Usagers, un lieu pour toutes et tous

Créée en février 2025, la Maison Des Usagers (MDU) est un dispositif itinérant d'accueil, d'écoute, d'information, d'échange et de rencontre autour des questions de santé, d'accès aux soins et aux droits, à destination des habitant-es, des professionnel·les et des associations.

Elle dispose d'un fonds documentaire sur la santé mentale, les addictions, mais aussi sur des questions de transports, budget, logement, parentalité, vie associative et bien d'autres sujets du quotidien.

Un espace est dédié au sein du Centre hospitalier de Plouguernevel et les professionnel·les et bénévoles se déplacent sur le territoire auprès des partenaires : associations d'usagers, établissements de santé et médico-sociaux, collectivités locales...



06 62 25 71 52
maison.des.usagers@ahbretagne.com
ahbretagne.com

ÉCOLES

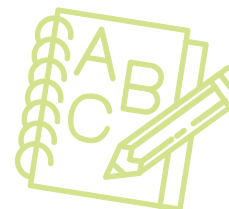
Les animations du midi



Séance « Lire et faire lire » dans la bibliothèque de l'école

La Mairie propose des animations méridiennes pour permettre aux élèves de l'École publique, du CP au CM2, de découvrir plusieurs activités : des activités sportives avec l'Office Municipal des Sports, des jeux de société avec la Ludothèque de Familles Rurales et des activités de jardinage avec l'association Ti Potager.

Odile Perrault et Anne Le Tilly, bénévoles de l'association Lire et faire lire, interviennent également pour lire des albums aux enfants.



Aide aux devoirs

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, à 17 h, Martine Watrin, Sophie Rault, Marie-Annick Thomas, Laurence Gouezel et Nelly Savidan encadrent bénévolement, sur inscription, les enfants fréquentant la garderie.

C'EST LA REPRISE !

Conseil des Jeunes

Pour sa rentrée, le Conseil des Jeunes s'est réuni à l'Espace Services Jeunesse sur le site du Lycée Rosa Parks pour profiter des activités de ce lieu dédié aux jeunes du territoire et faire le bilan de l'opération « Nettoie ta Ville » organisée le 19 septembre dans le cadre du « World Cleanup Day ».

Les jeunes ont également eu l'occasion d'exprimer leurs souhaits et projets pour la deuxième partie de l'année, dont notamment des ateliers intergénérationnels et une sensibilisation au harcèlement dans les établissements scolaires.



Rentrée studieuse à l'Espace Services Jeunesse du Kreiz Breizh

TOURISME

Circino 22 : découvrir le patrimoine local en jouant !



Le Département des Côtes d'Armor a sollicité la société Créacom Games pour créer le jeu « Circino, le chasseur de trésors, destination Côtes d'Armor ». Un jeu de plateau ludique et familial pour découvrir le patrimoine remarquable de 36 communes costarmoricaines dont... Rostrenen !

Pour acheter un exemplaire du jeu (nombre limité), s'adresser à l'Office de Tourisme du Kreiz Breizh ou commander sur www.creacomgames.com.



Office de Tourisme du Kreiz Breizh
6 rue Abbé Gibert • 02 96 29 02 72
office@tourismekb.com

BUDGET PARTICIPATIF

Bonen a voté !

Cet été s'est tenu le vote du budget participatif 2025 « Spécial Bonen ».

41 personnes se sont déplacées afin de départager les deux projets proposés : refaire entendre le son des cloches de l'église de Bonen ou améliorer les conditions d'accueil de la salle polyvalente. Avec 27 votes, c'est le second projet qui sera réalisé dans les mois à venir, grâce au budget affecté à cette opération chaque année par la Municipalité.



12 juillet, vote à Bonen



HABITAT & AMÉNAGEMENT**Square - Porzh Moeloù – Gambetta :
Lancement d'une étude urbaine & architecturale**

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », la Commune mène une étude urbaine et architecturale de requalification du secteur Porzh Moeloù - Rue Gambetta - Square de la Fontaine.

Trois enjeux principaux ont été identifiés :

- Implanter de l'habitat accessible et adapté aux besoins de la population en centre-ville par la réhabilitation, la restructuration et la densification des parcelles et immeubles
- Redessiner des équipements et espaces publics ouverts, partagés et accessibles, dont des halles couvertes, et une place du Porzh Moeloù requalifiée, revégétalisée et ouverte aux mobilités douces du quotidien
- Relier les zones du centre-ville par des circulations douces, attrayantes, accessibles et des traversées visuelles

Ce travail de réflexion et de prospective urbaine se mène en collaboration avec un groupement d'architectes, urbanistes et programmistes composé du Collectif « Têtes-Bêches » et de la Scop « Le Sens de la Ville ».

Sur ce périmètre, la Mairie a également obtenu l'accompagnement de l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) pour établir une convention de portage foncier en vue de l'acquisition des 4 et 12 place du Porzh Moeloù, assurer le suivi de l'étude ainsi que la préfiguration des travaux de réhabilitation ou de déconstruction de certains espaces et bâtiments étudiés.



L'étude se déroulera en trois phases :

- Une phase de diagnostic, jusqu'à décembre 2025
- L'élaboration de scénarios d'aménagement, jusqu'en mars 2026
- Phase de faisabilité architecturale et financière, jusqu'en juin 2026

Au cours de l'étude, le Collectif « Têtes-Bêches » et « Le Sens de la Ville » ont prévu trois sessions de résidence en ville pour aller à la rencontre des habitantes et des habitants, des associations et des commerces afin de recueillir leurs questions, idées, envies et propositions sur ce secteur urbain. Une première résidence s'est déroulée en octobre.

D'autres partenaires seront également associés à cette étude : la Communauté de communes du Kreiz Breizh, les Architectes des Bâtiments de France (ABF), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), le Pays Centre-Ouest-Bretagne, porteur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Le montant total de l'étude est de 44 375 €.

La Communauté de communes du Kreiz Breizh et la Mairie interviennent à hauteur de 12 000 € chacune, le solde de 20 375 € sera pris en charge par l'État via l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) grâce au programme « Petites Villes de Demain ».





Lucie Saulnier et Issa Diedhiou

SPORTS

Athlétisme Sud 22

En lancer de marteau, Alexandre Tatibouet est devenu champion de Bretagne à Rennes.

Lucie Saulnier et Issa Diedhiou ont obtenu de bons résultats toute l'année : en triathlon à Obernai, où Issa a décroché un titre en saut. En août, ils ont participé au Stage Horizon (interrégional Bretagne-Normandie) qui regroupe les meilleur-es minimes.

En cross-country, Thiago Severino-Freire a terminé 1^{er} au championnat départemental et a établi le nouveau record départemental sur 1 000m.

Bad'Club Rostrenn

L'équipe 1 se maintient au meilleur niveau national et repart en Top 12 pour la saison 2025-2026. L'équipe 2 se maintient en Nationale 2, l'équipe 3 qui évoluait en Départementale 1 accède à la Régionale 3.

Xue Fei est championne de France pour la 4^{ème} fois, Kathell Desmots-Chacun est championne d'Europe en double mixte juniors et Laura Dagonne est vice-championne de Bretagne en Sport Adapté.

Bons résultats au niveau régional pour les jeunes Enora Frérot, Emma et Noa Mauduit et Glenn Le Roux.



Les membres de l'équipe 3

Cyclo-Club du Blavet



Les licencié-es du club lors de la réception des nouvelles tenues.

BMX

Sur le championnat des Côtes d'Armor, Sarah Edy en U11, Typhaine Ezonen en U19, Lomig Kerjean en hommes 19/29 ans, Charlie Le Bars en U9 et Gildwen Kerjean en U17 se sont distingués.

Au classement général de la coupe de Bretagne, Alexis Allanot est 2^{ème} en U17 et Typhaine Ezonen se maintient au niveau national. Sarah Edy et Noah Sassi ont participé au trophée de France ; Alexis Allanot, Typhaine Ezonen et Aziliz Le Dreff au championnat de France à Compiègne.

Sarah Edy est vice-championne de pumptrack dans la catégorie U11 filles.

ROUTE

Malo Le Fur en U11, Simon Le Goff en U13, Bérénice Allanic et Laura Disserbo en U15, Rémy Fancy et Antoine Stephan en U17, et Mickaël Le Goff en Accès 3 et 4, ont pris part à de nombreuses compétitions sur route ou en cyclo-cross. Antoine Stephan a remporté le challenge Kreiz Breizh Gourinois en U17 première année.

Léonard Guillome a participé à 17 courses nationales et 5 courses internationales. Il fait partie de l'Entente Centre Armor qui termine 3^{ème} de la coupe de Bretagne par équipe.

SPORTS

Rostrenn Football Gaélique

L'équipe masculine, avec l'appui du club de Vannes, a participé à la Coupe de Bretagne et aux phases finales du championnat de France.

L'équipe féminine a pris part à l'entente « Breizh Izel » avec Brest et Saint-Brieuc. Les joueuses ont participé au championnat de Bretagne ainsi qu'à deux journées du championnat de France.

Caroline Andrieu, joueuse du club, est sélectionnée en équipe de Bretagne et a pu jouer les Eurogames 2025 à Vannes.



Les licencié-es étrennent les maillots officiels du club.



Rassemblement festif pour la dernière journée de la saison.

Rostrenn Football Club

Les Seniors A terminent 3^{ème} de Régional 3.
Les Seniors B sont 6^{ème} du championnat de District 2.
Les U15, en entente avec Carhaix DC, descendent en District 3. Les U14 montent en District 1.
Les U13 jouent la finale du Challenge des Blaugranas.

Kreiz Breizh Basketball

Les U11 Mixtes finissent la saison à la première place en Départementale 4, tout comme l'équipe Seniors 1 en D2.

Les U13 Féminines prennent la 2^{ème} place en D3.
Les U13 et U15 Masculins en D2 ainsi que les U18 Féminines en D3 terminent 3^{ème}. Les U18 Masculins sont 7^{ème} en D4 et l'équipe 2 des Seniors Masculins obtient la 4^{ème} place en D4.



L'équipe U13 masculine



L'équipe féminine en entente avec Loudéac

Pétanque Rostrenoise

L'équipe masculine vétérans 1 descend en 2^{ème} division mais l'équipe masculine vétérans 2 monte en 1^{ère} division. L'équipe féminine vétérans, regroupée avec Loudéac, se maintient en 1^{ère} division. Evelynne Boyenval, en triplette avec deux joueuses de Trégueux, remporte la finale du concours B en régional.

Cercle des planches carrées

Le club de palet sur planche a participé pour la deuxième fois au championnat organisé par le Comité Départemental des Sports en Milieu Rural 22. L'équipe engagée a terminé à la 4^{ème} place de sa poule et 7^{ème} du championnat sur 10 équipes. La saison 2025/2026 a commencé le 18 octobre. Cette année, le club a inscrit 2 équipes en championnat.



L'équipe lors d'une rencontre avec Saint-Nicolas-du-Pélem



Lyliau Le Calvez lors des qualifications

Fléchettes électroniques

Lyliau Le Calvez s'est qualifié pour le Super Darts 2025. Fin novembre à Tokyo, il représentera la France pour le championnat du monde qui réunit les 16 meilleurs joueurs mondiaux.



Bretteurs Rostrenn

Le club d'escrime continue de se développer. Il accueille de plus en plus de licenciés et vient d'ouvrir une section parasport handisport ouverte à toutes et tous le mercredi de 10h à 11h et le samedi de 11h à 12h30.



Les dirigeants du club et Yann Jondot, ambassadeur de l'accessibilité.



Les 5 licenciés qui ont pris part aux courses

Entente Cycliste Rostrenn

Cette année, 5 licenciés du club ont participé à une quarantaine de courses en Access 2, 3 et 4. Yvon Kerboriou arrive 1^{er} au Moustoir, 4^{ème} à Plouay et 5^{ème} à Taulé et Plélauff. Thierry Tydou est 1^{er} à Plouay, 2^{ème} à Melrand et au Haut-Corlay et 3^{ème} au championnat des Côtes d'Armor. Nicolas Lachater arrive 2^{ème} à Ploujean et 13^{ème} au championnat des Côtes d'Armor. Nicolas Le Caroff termine 4^{ème} à Carhaix et 5^{ème} à Langoëlan. Laurent Lijour se place 13^{ème} au championnat des Côtes d'Armor.

COMITÉ COMMUNAL ANIMATIONS & ÉVÉNEMENTS

Un Comité des Fêtes « nouvelle formule » !

Le Comité des Fêtes de Rostrenen, en sommeil depuis plusieurs années, est devenu le Comité Communal Animations & Événements (CCAÉ) et a tenu sa première assemblée générale le jeudi 23 octobre.

Depuis la validation des statuts par la Préfecture et la désignation de membres issus de la Municipalité pour participer à ses travaux, le CCAÉ a pris la suite de la commission extra-municipale « Animations, Événements & Bénévolat ».

L'association s'est donnée notamment pour but dans ses statuts « *de concourir au mieux-vivre-ensemble à Rostrenen par l'organisation et le soutien à l'organisation d'animations de toutes natures, d'événements fédérateurs, de fêtes populaires, de temps de partage et de convivialité visant à améliorer la vie quotidienne, sociale, culturelle et citoyenne des habitantes et des habitants dans leur ensemble, sans exclusive, à tout âge de la vie.* »



Le Conseil d'Administration du CCAÉ (manquent Louise et Éric Mazière).

Le CCAÉ souhaite aussi aider à communiquer positivement sur les événements, fêtes et animations et à accompagner la formation des bénévoles, la mutualisation et la transmission des savoir-faire.

L'adhésion à l'association est conditionnée au versement d'une cotisation annuelle d'un euro et le CCAÉ est ouvert à toutes les personnes volontaires habitant,

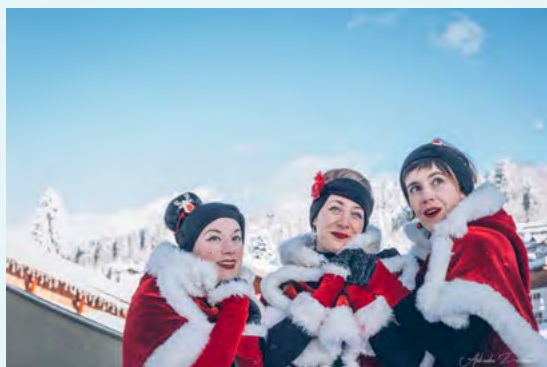
travaillant, étant scolarisées ou bénévoles dans une association à Rostrenen.



Comité Communal
Animations &
Événements (CCAÉ)
ccaé@ville-rostrenen.bzh

ANIMATIONS

Marché & Animations de Noël



Les Turkey Sisters chanteront Noël dans les rues de Rostrenen.

Pour la deuxième année consécutive, avant de se déplacer en 2026, le Marché de Noël 2025 se tiendra sur la place du Docteur Raoult les 20 et 21 décembre.

Les animations sont à nouveau étoffées : dès le vendredi 19 au soir les Turkey Sisters, trio de chanteuses comédiennes, animeront le centre-ville en chanson ; le samedi, la première journée se clôturera par un feu d'artifice. Le dimanche après-midi, un spectacle sera proposé à la Médiathèque par Tangi Le Gall-Carré et Tangi Merien (An Daou Dangi).

Sur le marché, les artisanes et artisans, productrices et producteurs proposeront leurs produits ou créations pour des emplettes locales et originales en vue des fêtes de fin d'année. Les personnes intéressées par un stand sont invitées à contacter la Mairie pour retirer le dossier d'inscription, à retourner avant le 2 décembre.

VIE ASSOCIATIVE

Subventions 2026

Par des subventions mais aussi par la mise à disposition de matériel, locaux ou services, la Mairie accompagne les associations dans la réalisation de leurs projets et actions. Toute structure associative dont les activités et projets présentent un intérêt pour la Commune ou la population peut déposer une demande de subvention annuelle.

Le dossier de subvention 2026 est disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site internet www.rostrenn.bzh.

Il devra être retourné en Mairie avant le 31 décembre 2025.



Echedoù Bro Fisel, un club d'échecs en Kreiz Breizh

Lancée par des passionné·es d'échecs, la nouvelle association rostrenoise propose des événements réguliers, au premier étage du pub Ti Devine's, des cours, des stages ouverts à toutes et à tous, pour jouer ou apprendre à jouer aux échecs, en breton ou en français. Des sessions libres sont également organisées deux fois par mois le lundi ou le jeudi et sont ouvertes aux non-adhérent·es.



06 31 18 17 71

echedou.brofisel@gmail.com

Facebook : Echedou Bro Fisel

Les Gobelins de Rostrenen, une association qui joue le jeu

Créée en juillet, l'association « Les Gobelins de Rostrenen - Gobilined Rostrenn » organise des moments conviviaux et ludiques autour de jeux, notamment de figurines miniatures, ouverts aux passionné·es comme aux débutant·es. Des activités artistiques sont également en projet comme la peinture de figurines et la création de décors de jeux.



gaaz.miniatures.concept@gmail.com

Facebook : Les Gobelins de Rostrenen



Forrô da Amoreira, célébrer le Brésil

L'association promeut la culture et la danse de couple brésiliennes à travers le forrô, danse populaire et festive originaire du Nordeste au Brésil.

L'association organise des bals et des stages de danse. Tous les 2ème et 4ème mercredis du mois, Charlotte et Élodie proposent une initiation au Forrô, salle de la Fontaine, de 18h30 à 20h.



06 86 67 88 25 • 07 86 45 86 02

forro-da-amoreira@protonmail.com



ANCIENNE MAIRIE

Nénuphare : un nouveau tiers-lieu à Rostrenen

Le bâtiment de l'ancienne Mairie, situé au 9 place du Général de Gaulle, a été rénové et agrandi afin de créer un espace dédié et adapté aux usages numériques collaboratifs, à la médiation informatique et à la formation.



Ce nouvel espace moderne et modulable va notamment accueillir le tiers-lieu intercommunal dénommé « Nénuphare », porté par la Communauté de communes du Kreiz Breizh et la Mairie de Rostrenen afin de favoriser l'inclusion numérique et le développement des actions d'accompagnement de l'emploi-formation.

Dates-Clefs du Projet

JUILLET 2021

La mission de maîtrise d'oeuvre est remportée par le cabinet d'architecture STUMM, installé à Saint-Connan.

NOVEMBRE 2021

La CCKB et les communes de Rostrenen, Kergrist-Moëlou et Lescouët-Gouarec sont lauréates de l'Appel à Manifestation « Fabriques de territoire » de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour réaliser un projet de tiers-lieu intercommunal.

AVRIL - SEPTEMBRE 2022

Validation de l'avant-projet définitif (APD), obtention de l'autorisation « Accessibilité » et lancement de l'appel d'offres pour les travaux.

MAI 2023

Obtention du permis de construire pour un Établissement Recevant du Public (ERP).

JUILLET 2023

Début des travaux de démolition.

SEPTEMBRE 2025

Fin des travaux de rénovation et d'extension.

Plan de financement du projet de réhabilitation



SUBVENTIONS OBTENUES PAR LA MAIRIE DE ROSTRENNEN

État

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

150 000 €

Dotation de Soutien à l'Investissement Local

36 466 €

Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

50 000 €

Région Bretagne

Bien vivre partout en Bretagne

157 698 €

Communauté de communes du Kreiz Breizh

Fonds de concours dans le cadre du pacte financier de solidarité

150 000 €



TOTAL DE L'OPÉRATION

928 394 € HT

Dont

Études & honoraires

201 459 €

Travaux

673 925 €

Mobilier

53 010 € HT



FINANCEMENT MUNICIPAL

384 230 €

(41,3 % du montant total)

ANCIENNE POTERIE

Un nouvel Office de Tourisme à Rostrenen

Le bâtiment de l'ancienne « Poterie de Trémargat » acquis par la Mairie en 2021 et situé au 1 place de la République, a fait l'objet d'un programme pluriannuel d'éco-rénovation en chantier-école et accueillera prochainement l'Office de Tourisme et la Communauté de communes du Kreiz Breizh.

Cette réhabilitation avait pour objectif de faire de ce bâtiment une vitrine de Rostrenen, de son patrimoine et de l'expertise des artisans locaux dans le domaine de l'écoconstruction et de la rénovation naturelle du bâti ancien, grâce à l'emploi de nombreux matériaux locaux et biosourcés.



Dates-Clefs du Projet

• AOÛT 2020

Réunion de travail avec Écoconstruction Concertation Ouverture Bien-être (ECOB), association d'artisans du Centre-Ouest Bretagne et COB Formation, organisme de formation centre-breton.

• OCTOBRE 2021

Acquisition du bâtiment par la Mairie de Rostrenen.

• NOVEMBRE 2021

Attribution de la mission de maîtrise d'oeuvre à l'architecte Sophie Goaer, dans le cadre d'un chantier-école porté par COB Formation et financé par la Région Bretagne et Pôle Emploi (sur les deux premières sessions)*.

• JUILLET 2022

Obtention de l'autorisation « Établissement Recevant du Public (ERP) ».

• DE FÉVRIER À JUILLET 2022, 2023 & 2024

3 sessions de formation de six mois chacune :

- 31 stagiaires formé·es (52% de femmes)
- 32% des stagiaires originaires du Kreiz Breizh
- 78% des stagiaires poursuivent une formation certifiante ou sont en emploi.

Plan de financement du projet de réhabilitation



SUBVENTIONS OBTENUES PAR LA MAIRIE DE ROSTRENNEN

État

Dotation de Soutien à l'Investissement Local

124 594 €

Région Bretagne

Bien vivre partout en Bretagne

56 095 €

Communauté de communes du Kreiz Breizh

Fonds de concours dans le cadre du pacte financier de solidarité

104 000 €



TOTAL DE L'OPÉRATION

389 598 € HT

Dont

Études **32 297 €**

Travaux **357 301 € HT**
(hors financement de la formation*)



FINANCEMENT MUNICIPAL

104 909 €

(26,9 % du montant total)

TRAVAUX

Déconstruction du hangar au Square de la Fontaine

L'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) fait progressivement - en partenariat avec la Commune - l'acquisition de parcelles et bâtiments autour du square, notamment pour permettre de mener des travaux préparatoires indispensables à la sûreté, l'accessibilité et l'embellissement des lieux.

C'est le cas pour l'ancien hangar, vétuste, qui présentait depuis plusieurs années des problèmes de sécurité et d'usages illicites.

Plusieurs expertises et interventions ont été menées cette année : retrait de la végétation qui encerclait le bâtiment par l'entreprise Jardins et Paysages d'Argoat, désamiantage de la toiture par l'entreprise spécialisée BS2D, diagnostic complet de la structure par le bureau d'études ADS Études Bois.

Suite à ces opérations, les conclusions de l'expertise ne permettent pas de restaurer la charpente du hangar dans sa forme actuelle.

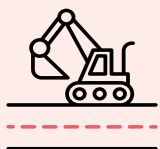


Ainsi, les services municipaux vont procéder à sa déconstruction, dans l'optique de pouvoir ré-employer les matériaux dans toute la mesure du possible.

Requalification des rues des Martyrs & Marcel Sanguy

L'opération de requalification qui se terminera en 2026 permettra de sécuriser la circulation de toutes et tous, d'améliorer le cadre de vie et de favoriser les mobilités douces en créant notamment une piste cyclable et piétonne dédiée reliant, dans un premier temps, la voie verte au centre-ville.

Les travaux de réfection de la chaussée et d'aménagement (création de la voie cyclable et piétonne, des espaces verts, des places de stationnement...) débuteront en janvier ou février 2026.



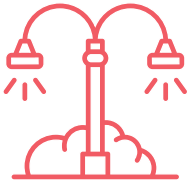
MONTANTS DES TRAVAUX DÉJÀ RÉALISÉS

- Réseau d'eau potable : **335 000 €** pris en charge par le SMAEPKBA
- Réseaux d'eaux usées et pluviales : **421 000 €**
- Réseaux d'électricité et éclairage public **907 000 €** (dont **318 000 €** pris en charge par le SDE 22)

Dates-Clefs du Projet

- **FÉVRIER 2023**
Maîtrise d'œuvre attribuée à ECR Environnement et Arboréa Paysage
- **SEPTEMBRE 2024 - FÉVRIER 2025**
Renouvellement du réseau d'eau potable
- **MARS 2025 - JUIN 2025**
Renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau pluviale
- **JUIN 2025 - FIN 2025**
Début des travaux d'effacement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et des infrastructures de télécommunication
- **JANVIER - FÉVRIER 2026**
Début des travaux d'aménagement de la voirie : création de la voie cyclable et piétonne, d'espaces verts et de plantations d'arbres, de places de stationnement et réfection de la chaussée.

TRAVAUX



Éclairage public

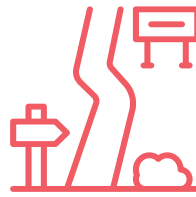
Après la phase d'expérimentation lancée en 2022, les horaires d'éclairage ont été ajustés afin de répondre aux retours de la population et des commerces. Dorénavant, l'extinction de l'éclairage public se fait à 23 h 30, à l'exception des zones autour de restaurants et bars (1h) et du cœur de ville qui reste en éclairage permanent.



Réfection de voirie

En septembre, l'entreprise SPTP a renouvelé des couches de roulement à Kerfrancois, Restueg, Kerdistro, Lann vihan et à Kerbeskont. Parallèlement, 12 tonnes de point à temps (PATA) ont permis de réparer de petites dégradations superficielles.

Montant total des travaux : 111 127 €.

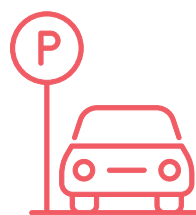


Entrées de ville : rue Henri Rivoal

Les études et opérations préparatoires à la requalification de la rue Henri Rivoal se poursuivent. En collaboration avec le conseil départemental, deux dispositifs temporaires de réduction de vitesse ont été implantés.

L'objectif est de tester la pertinence des lieux de ces implantations et d'améliorer la sécurité des piétons et cyclistes avant la mise en oeuvre d'un aménagement définitif.

Coût de l'aménagement : 10 074 € pour les éléments de sécurité et le marquage au sol.

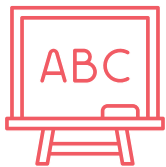


Stationnement & sécurité routière

L'entreprise Hélios d'Yffiniac a réalisé des travaux de marquage routier afin de rénover des places de stationnement, de pérenniser les zones bleues et les arrêts minute en centre-ville.

Afin d'optimiser le stationnement et la sécurité, la Mairie a mandaté l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor (ADAC 22) pour mener une étude dans les rues de Verdun, Gambetta, du Roc, Chateaubriand, du Faouedig, de Koadernot et Ollivier Perrin. Après analyse des retours et propositions des riverains, des travaux de marquages routiers suivront au printemps.

TRAVAUX



École publique

Cet été, la cour de la Maternelle a fait l'objet d'un programme de désartificialisation et de rénovation des équipements : remplacement d'une partie du bitume par un revêtement naturel, installations de plantations et de nouvelles structures en bois fournies par l'entreprise Rondino. Montant total de l'opération : 27 564 € dont 9 844 € de jeux, 938 € de plantations et des travaux majoritairement réalisés par les services techniques municipaux.

Pour améliorer les conditions de restauration des élèves et du personnel encadrant, le restaurant scolaire bénéficie désormais d'un confort sonore amélioré. Après une expertise menée par le bureau d'études acoustiques Alhyange, 75 m² de dalles acoustiques conçues pour absorber les sons et limiter les nuisances ont été installés par l'entreprise TMC Acoustique pour un montant de 9 758 €.



Ciné Breiz

L'isolation du cinéma a été renforcée par la pose de ouate de cellulose et de panneaux d'isolants pour un montant de 3 790 €. La ventilation et la climatisation ont également été revues pour un montant de 3 124 €.



Espace des solidarités

Le permis de construire pour la réhabilitation-extension du niveau inférieur de la Cité administrative étant obtenu, la consultation des entreprises pour les travaux a été lancée dans la perspective d'un démarrage du chantier en début d'année 2026. Cet espace, composé d'une dizaine de locaux de 17 à 22 m², permettra aux associations de solidarité de recevoir leurs usagers dans des locaux adaptés, confortables et accessibles.



Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

Les travaux ont débuté en juillet par la préparation du chantier. En septembre, les travaux de gros œuvre ont permis la démolition de murs et de dalles au sol par l'entreprise Cimeo. En parallèle, la réfection de la couverture et la pose de fenêtres de toit ont été menées par l'entreprise Moal Couverture. En appui sur le Projet de Santé, ce bâtiment permettra l'exercice coordonné de la pratique médicale et paramédicale ainsi qu'un meilleur accès aux soins, en proximité.

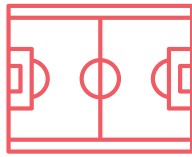




Collégiale Notre-Dame du Roncier

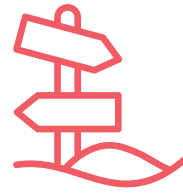
Après le lancement d'une consultation à la rentrée, un bureau d'architectes du patrimoine sera désigné cet automne pour réaliser un diagnostic exhaustif « structure et sécurité » du bâtiment afin d'avoir une vision complète de son état, des préconisations de travaux et un phasage des interventions à programmer.

Plusieurs travaux conservatoires ont déjà été réalisés cette année sur la Collégiale. Un filet a été posé sous les deux clochetons et l'entreprise Macé de Trégueux a remplacé le moteur de volée de la cloche n°2. La dévégétalisation des murs extérieurs ainsi que l'entretien des gouttières et descentes d'eau sont menés par l'entreprise Altitude Services de Guipavas. L'entreprise Art Camp de Morieux va réaliser la sécurisation des planchers situés dans le beffroi, pour un montant de 20 649 €.



Stade Auguste Girot

Le Syndicat Départemental d'Électricité des Côtes d'Armor (SDE 22) a mandaté l'entreprise Bouygues Énergie & Services pour effectuer des travaux de modernisation de l'éclairage du stade Auguste Girot pour un montant de 81 200 € dont 49 000 € restant à la charge de la Commune. Une demande de subvention a été déposée auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA).



Sentier du Vallon de Campostal

En 2001, à la suite d'un travail mené avec l'Office National des Forêts et des enfants de Rostrenen, un circuit d'interprétation botanique avait été mis en place.

Afin de développer l'usage touristique et pédagogique du vallon, les panneaux d'informations qui jalonnent le circuit sont en cours de réfection à neuf, en reprenant les textes originaux.

L'entreprise Pic Bois de Ploërmel travaille actuellement à la fabrication de 25 tables de lecture et de panneaux d'information pour un montant total de 27 357 €. Du mobilier urbain sera également installé au printemps pour un montant de 14 514 €.



Chapelle de Lokmaria

L'éclairage intérieur de la chapelle de Lokmaria a été rénové par les services techniques municipaux afin de mettre en valeur l'édifice et d'accueillir dans de meilleures conditions les expositions ou concerts qui y sont organisés.



Illuminations de Noël

En raison de leur vétusté, certaines décorations lumineuses de Noël vont être remplacées et de nouvelles guirlandes seront installées sur la place du Docteur Raoult où se tiendra le Marché de Noël. Elles ont été acquises auprès de l'entreprise Yess Electrique de Pontivy pour un montant de 8 379 €.



Square de la Fontaine

La végétalisation des espaces publics s'est poursuivie par la plantation de nouveaux arbres dans le Square de la Fontaine : chênes verts, bouleau, albizia et arbre de Judée, pour un montant de 1 776 €.

Minorité municipale Rostrenen : le temps de l'action

Le Rostrenen de 2026 n'est plus celui d'hier. Oui, la minorité partage le constat de Monsieur le Maire : les temps changent. Mais il faut le dire clairement : notre commune avance à deux vitesses. D'un côté, un discours abondant ; de l'autre, un quotidien qui se dégrade pour bon nombre d'habitants.

Trouver un logement est devenu un véritable parcours du combattant. Les familles, les jeunes couples, les salariés peinent à s'installer faute d'offre adaptée. Pendant ce temps, notre zone artisanale reste vide, sans entreprises créatrices d'emplois ni perspectives économiques concrètes. Cette absence de stratégie fragilise l'avenir de Rostrenen et décourage ceux qui veulent y vivre et y travailler.

Les projets de tourisme vert – coulée verte, liaison vers le canal – sont restés à l'état d'intention. Des opportunités de développement touristiques se perdent, tandis que les Rostrenois s'inquiètent de la propreté de leur commune et du sentiment d'insécurité qui s'installe peu à peu.

Heureusement, des acteurs privés font bouger les lignes : ils investissent, créent, innovent. Ils maintiennent le dynamisme et le rayonnement de Rostrenen.

Nous reconnaissons les réussites : la maison médicale du centre-ville, la captation de subventions importantes dans les projets de rénovation. Nous saluons également l'animation du marché qui reste dynamique et la programmation culturelle de notre commune. Ces projets sont des avancées, mais ils ne suffisent pas à relancer durablement la vitalité du territoire.

La communication municipale, aussi fournie soit-elle, ne remplace pas la concertation. La minorité, tenue à l'écart des réunions de chantier et des grands dossiers, déplore ce manque d'ouverture. Nous avons même dû défendre en début de mandat notre droit d'expression dans le bulletin municipal – un signal inquiétant pour la démocratie locale.

Le prochain mandat devra marquer un tournant : emploi, logement, attractivité, sécurité, propreté... Des fondamentaux que les Rostrenois attendent, au-delà des discours.

La minorité Rostrenoise

**Nolwenn BURLLOT, Jacques SiBERIL,
Réjane BOSCHER, Daniel CORNEE**

✶ Bihanniver an Ti-kêr Rostrenn : poent eo ober

E 2026 n'eo ket Rostrenn ken evel ma oa a-raok. Ya, a-du emañ ar bihanniver gant an Aotrou Maer : cheñch a ra an traoù. Ret eo lavaret kement-se en ur mod splann avat : Rostrenn ac'h a war-raok gant daou dizh. Diouzh un tu, ur prezeg puilh ; diouzh un tu all, ur vuhez pemdez diaesoc'h-diaes evit kalz a dud e Rostrenn.

An neb a zo o klask lojeiz a gav skoilhoù ur bern war e hent. Diaes eo d'ar familhoù, d'ar c'houbladoù yaouank ha d'ar c'hopriddi en em staliañ abalamour ma ne ginniger ket traoù a-feson dezhe. Hag e-pad ar c'heit-se eo goullou hon zakad artizanel, hep staloù da grouiñ postoù labour nevez ha ne weler netra o tont war an dachenn ekonomikel N'eus strategiezh ebet, ar pezh a zo fall evit an amzer-da-zont e Rostrenn pa vez diskalonekaet an dud a faot dezhe dont da vevañ ha da labourat enni.

Ar raktresoù touristerezh glas – ar roudenn c'hlas, al liamm etrezek ar c'hanol – n'int nemet mennozhioù c'hoazh. Mont a reomp hebiou taolioù-kaer evit reiñ lañs d'an touristerezh tra m'eo nec'het Rostrenniz o welet pegen lous eo e kêr ha penaos ec'h a ar santimant n'int ket e surentez ken war greskiñ tamm-ha-tamm.

Dre chañs zo obererien brevez o reiñ lañs d'an traoù : lakaat arc'hant, krouiñ ha neveziñ a reont. Gante e talc'h mat Rostrenn gant he lañs hag he brud.

Anavezout a reomp an taolioù-berzh : an ti-yec'hed e kreiz-kêr, ar skoaziadennoù bras zo bet tapet evit al labourioù adneveziñ. Ober a reomp hon gourc'hemennoù ivez evit an abadennoù buheziñ er marc'had, a vez lañs ennañ bepred, hag ar programm sevenadurel en hon c'humun. Kement-se a ra dimp mont war-raok met n'int ket trawalc'h evit adlañsañ nerzh ar c'horn-bro da vat.

Al labour kehentiñ a vez graet gant an Ti-kêr, ha pa vefe graet stank, ne dalv ket kement hag ar c'hendiviz. Ar bihanniver zo bet lakaet a-gostez en emvodoù chanter hag evit an teuliadoù bras, ha kerseet omp gant ar spered-se ha n'eo ket digor a-walc'h. E penn-kentañ ar respetad hon doa ranket difenn hon gwir da embann traoù er c'hannadig-kêr memes – n'eo ket sin vat evit an demokratelezh e Rostrenn.

Ar respetad da zont a ranko bout merket gant cheñchamantoù bras : labour, lojañ, dedennusted, surentez, naetadurezh... Traoù diazez int hag a vez gortozet gant tud Rostrenn, estroc'h evit komzioù.

Ar bihanniver e Rostrenn

**Nolwenn BURLLOT, Jacques SiBERIL,
Réjane BOSCHER, Daniel CORNEE**

Majorité municipale L'accès aux soins, un enjeu collectif

« Le 23 septembre, nous avons eu le plaisir d'être convié-es à la pose symbolique de la première pierre du futur « Pôle de santé de proximité » porté par l'Association Hospitalière de Bretagne (AHB). Un moment important pour notre territoire, notre Commune, et pour toutes celles et ceux qui bénéficieront demain de cet équipement majeur.

C'est un projet ambitieux qui vise à améliorer l'accès aux soins en Kreiz Breizh et l'AHB fait le choix de la proximité, de l'efficience, de la cohérence et de la lisibilité de l'offre de santé.

Construire ce pôle en centre-ville de Rostrenen, c'est permettre aux habitantes et habitants d'avoir, au plus près et au sein d'un même lieu, une offre de soins diversifiée, en lien avec les caractéristiques socio-démographiques du territoire, en prise avec les enjeux de santé publique locaux : la prise en charge de la santé mentale, des maladies chroniques, l'amélioration du parcours de vie et de soins des personnes âgées...

Ce nouveau pôle de santé comprendra un hôpital de proximité et de jour, notamment en gériatrie, un pôle ambulatoire de santé mentale pour adultes, enfants et adolescent-es, un plateau technique moderne, doté d'outils pour développer la télésanté et de nouvelles technologies incontournables pour maintenir une médecine de qualité.

Ce sont au total près de 110 professionnel·les qui travailleront au sein de ces différents services, dans des bâtiments proposant des outils de travail modernes et fonctionnels et des conditions d'accueil et d'hospitalisation de qualité pour les futur-es patient-es.

La mise en service du Pôle de santé est prévue pour le deuxième semestre 2027. Une deuxième phase de travaux suivra en 2030 afin de finaliser le pôle de santé mentale, sur l'offre à destination des enfants et adolescent-es en particulier.

Nous tenions à remercier officiellement l'AHB, toutes ses équipes et tous ses partenaires, particulièrement l'Agence Régionale de Santé, le Département des Côtes d'Armor et la Communauté de communes du Kreiz Breizh d'investir pour la santé des habitant-es de notre territoire. »

Marie-Noëlle Sieza,

Adjointe au Maire en charge des Affaires sociales, de la Santé, des Seniors & des Solidarités

✱ Muianiver an Ti-kêr Kaout prederioù, un dalc'h a-stroll

« D'an 23 a viz Gwengolo e oamp bet laouen o vout pedet d'al lid ma oa bet lakaet maen kentañ ar « Pol yec'hed nes » da zont, douget gant Kevredigezh evit an Ospitalioù e Breizh (AHB). Ur mare pouezus eo bet evit hon c'horn-bro, evit hon C'humun, hag evit an holl dud a c'hall'o ober gant an aveladur meur-se en amzer-da-zont.

Ur raktres youlek eo evit aesaat d'an dud bout sognet e Kreiz-Breizh ha divizet he deus KOB reiñ lañs d'ur c'hinnig servijoù yec'hed nes, efedus, sklaer ha gant skiant-vat.

Ar pol-se a vo savet e kreiz-kêr Rostrenn abalamour d'an dud ac'hann da gavout servijoù sognañ a bep seurt, tost ouzh ar gêr hag en ul lec'h hepken, hag ac'h a diouzh ar perzhioù sokio-demografek ha diouzh an dalc'hoù a-fet yec'hed foran er c'horn-bro-mañ : kemer ar yec'hed-spered, ar c'hleñvedoù henek e karg, gwellaat ar vuhez hag ar prederioù evit an dud war an oad...

Er pol yec'hed nevez-se e vo un ospital-deiz nes, dreist-holl e gériatriezh, ur pol war an deiz evit yec'hed-spered an dud deuet, ar vugale, ar grennarded hag ar c'hrennardezed, ul leurenn deknikel vodern enni ostilhoù evit diorren ar pellyec'hed hag an teknologiezhioù nevez a ranker kaout evit delc'hen gant ur medisinerezh a galite.

En holl e vo tost da 110 den a vicher o labourat er servijoù-se, e-barzh savadurioù ma vo staliet ostilhoù labour modern hag akomod, ma vo modoù degemer ha pareañ a galite evit an danvez klañvourien-ezed.

A-benn eil c'hwec'h miziad 2027 e tlefe ar Pol yec'hed bout prest da vont en-dro. Un eil lajad labourioù a vo goude-se e 2030 evit echuiñ ar pol yec'hed-spered, evit ober war-dro ar vugale hag ar grennarded dreist-holl.

Faotañ a rae dimp lavaret trugarez ent ofisiel da KOB, d'an holl skipailhoù a zo enni ha d'he c'hevelerien, dreist-holl an Ajañs Rannvroel evit ar Yec'hed, Kuzul-departamant Aodoù-an-Arvor ha Kumuniezh-kumunioù Kreiz-Breizh abalamour ma lakaont arc'hant evit yec'hed an dud en hon c'horn-bro. »

Marie-Noëlle Sieza,

Eilmaerez karget eus an Aferioù sokial, ar Yec'hed, an Henidi hag ar C'hengred

INFORMATIONS LÉGALES

L'expression de la majorité municipale est encadrée réglementairement en période pré-électorale. L'article L. 52-1 du code électoral précise notamment que les publications institutionnelles doivent avoir un caractère neutre et informatif et être consacrées à des projets ou des manifestations intéressant la vie locale. www.elections.interieur.gouv.fr



Lumière sur...

Rando Kreiz Breizh

Rencontre avec Denis Le Goff, président de l'association

D'abord Rando Rostrenn puis Rando Kreiz Breizh, il existe une association de randonnée depuis une trentaine d'années à Rostrenen. Aujourd'hui, l'association propose toujours à ses près de 100 membres d'arpenter les chemins du Kreiz Breizh et de Bretagne.

Quels sont les rendez-vous proposés par l'association ?

Nous proposons, les lundis et jeudis après-midi, des randonnées dans un rayon de 20 km autour de Rostrenen. Il y a deux groupes de marche de 10 ou 8 km. D'avril à octobre, nous organisons également des sorties à la journée sur les côtes bretonnes. Pour ces randonnées plus longues, trois distances sont proposées : environ 21 km, 15 km et 10 km. Pendant les mois de juillet et août, la randonnée du jeudi après-midi est ouverte au grand public, les touristes par exemple, qui peuvent s'inscrire auprès de l'Office de Tourisme.

Comment s'organise une randonnée ?

Les circuits de randonnées sont proposés en conseil d'administration. Les sentiers dans les bois ou les chemins creux sont privilégiés et les routes goudronnées sont évitées au maximum. D'abord, il faut reconnaître les parcours pour évaluer leur faisabilité : est-ce que les chemins sont praticables, quelles sont les difficultés et avons-nous le droit de passage ? Nous avons des guides locaux qui connaissent le territoire et les propriétaires des terrains que nous traversons.

Pour respecter des règles de sécurité, deux personnes doivent encadrer chaque groupe : un guide et un « serre-file », c'est-à-dire une personne qui reste à l'arrière du groupe pour s'assurer que personne ne se perd et qui peut prendre le relais du guide en cas de problème.

Vous organisez d'autres événements ?

L'association compte beaucoup de membres donc nous veillons aussi à organiser des moments qui rassemblent : une galette des rois, un pot de fin d'année. D'autres animations sont en réflexion cette année : jeux de cartes, quizz... Nous avons aussi des liens avec d'autres associations. D'ailleurs, un certain nombre d'entre nous sont aussi membres de la Pétanque rostrenoise. Tous les ans, pour La Fiselerie, nous préparons la « Balade Fisel » lors du festival. Avec l'Ehpad de Keramour, nous organisons une sortie adaptée chaque année. Bien sûr nous sommes aussi en lien avec l'Office de Tourisme.



Rando Kreiz Breizh
www.randokreizbreizh.fr
06 89 46 51 00
d.legoff@yahoo.fr